



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mercredi **11 octobre 2023** à **18 h30**

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Personnes présentes (personnes absentes) :

Parents	Membres du personnel
Amélie Boudreau	Geneviève Bergeron
Adréanne Dunberry-Laganière	Virginie Paradis
Véronic Hamel-Boulay	Audrey Picard
Ève Labrecque	Marina Quirion
Stéphanie Moreau	Lynn Rousseau
Édouard Poulin	Stéphanie Tremblay
Éliane Arsenault (<i>direction de l'école - sans droit de vote</i>)	

Le quorum est constaté et la réunion commence à 18h30.

2. Nominations

2.1 Secrétaire de rencontre

Madame Lynn Rousseau se propose pour être secrétaire de cette rencontre.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il n'y a aucun ajout proposé à l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Véronic Hamel-Boulay et appuyée par monsieur Édouard Poulin.

4. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal du 21 juin 2023

Les membres du conseil d'établissement survolent le procès-verbal du 21 juin 2023. Lors de cette rencontre, les sorties en montagne avaient été approuvées pour l'année 2023-2024.

Pour l'organisation scolaire, il y a eu l'ouverture de la classe de 1^{re}-2^e année. Il a quand même fallu déplacer quelques élèves en surplus dans certains niveaux.

La réfection des toilettes a été faite tel que prévu pendant l'été.

Suivi budgétaire : rien pour le moment.

5. Parole au public

Il n'y a pas de public.

Approbation

6. Cours hors école, sorties et activités scolaires 2023-2024

Nous sommes en attente des sorties culturelles et les coûts reliés à celles-ci. Le ministère soutien à +/- 75% les sorties et +/- 25 % les activités culturelles.

Madame Geneviève Bergeron présente les cours hors école (CHÉ). Elle nous explique les détails pour chacun des degrés. Pour le 3^e cycle, l'activité ski alpin ne sera pas reconduite, dû au coût élevé de cette activité. L'activité des élèves de 1^{re} année reste aussi à préciser.

Les membres de Conseil d'établissement sont en majorité en accord avec ces propositions de cours hors école. Le tout est donc approuvé.

Mme Arsenault nous fait la présentation des différentes sorties de fin d'année par cycle et les coûts associés. Puisque tout a augmenté, par rapport à l'année

dernière, la majorité des membres sont en faveur des sorties proposées, malgré la hausse des coûts par rapport à l'année précédente.

Il reviendra à l'équipe-école d'offrir un soutien financier, au besoin, aux familles qui en feront la demande.

L'approbation des CHÉ et des sorties de fin d'année est proposée par Stéphanie Tremblay et secondée par Stéphanie Moreau.

Adoption

7. Budget de fonctionnement du CE (243\$)

Il est suggéré par madame Arsenault d'utiliser ce montant pour soutenir les familles dans le besoin pour payer une partie des sorties de fin d'année.

En lien avec cette information, il est aussi recommandé de faire parvenir rapidement le sondage aux parents pour les sorties scolaires afin de pouvoir cibler les besoins potentiels.

8. Règles de régie interne

Le document sera révisé, simplifié et envoyé aux membres du CE pour consultation, avant son adoption à la prochaine rencontre. Madame Arsenault explique le contenu du document. Elle lance l'idée de former un sous-comité (2-3 personnes) afin de revoir ce même document.

Il est aussi suggéré de déposer les procès-verbaux des rencontres du CE, une fois approuvés, sur le site de notre école afin que les parents puissent les consulter.

Consultation

9. Dépôt du PV de l'AGA

Celui-ci sera approuvé lors de l'AGA de la prochaine année scolaire.

10. Calendrier des rencontres de CÉ

Voici les dates retenues pour les rencontres de cette année :

- 11 octobre, 6 décembre, 25 mars, 15 avril, 13 mai et 17 juin.

11. Information et correspondances

11.1 Direction

Plan triennal

Le document est présenté par madame Arsenault à titre informatif. Selon ce document, notre capacité d'accueil serait de 20 classes, alors que nous en avons 23 cette année avec 528 élèves. Les prévisions pour 2024-2025 sont de 537 élèves et 549 élèves pour 2025-2026.

11.2 Service de garde

Madame Lynn Rousseau nous informe que nous comptons cette année au SDG 191 réguliers et une dizaine d'inscriptions sporadiques.

Le personnel du SDG est formé de 9 éducatrices régulières et 1 poste de 13h30 reste toujours à combler. Pour l'instant, ce poste est comblé en partie par d'autres éducatrices qui viennent sporadiquement chaque semaine. De cette façon, on couvre en grande partie les périodes de présences enfants.

Tout se déroule très bien, la routine est bien établie et nous avons une super équipe !

11.3 Président du Conseil d'établissement

Rien de la part du président. On valide l'appréciation de la part des membres du CÉ concernant les photos scolaires.

Il est aussi fortement recommandé de reconduire avec la même photographe pour l'an prochain. Et puisque cette personne est très sollicitée, madame Arsenault la contactera très bientôt pour réserver des dates pour l'année 2024-2025.

11.4 Représentant de l'OPP-Fondation

Rien pour le moment

11.5 Représentant de la Fondation

La rencontre aura lieu la semaine prochaine. Un plan d'activités de financement sera soumis pour notre rencontre de décembre. Il sera à approuver.

11.6 Représentant du comité de parents

Madame Véronic Hamel-Boulay assistera à la première rencontre sous peu. Information à venir.

12. Varia

12.1 **Formation sur le CE**

Chaque membre du CÉ est invité à regarder les différentes capsules-vidéos d'information et formation sur le fonctionnement d'un CÉ.

13. Levée de l'assemblée

Madame Lynn Rousseau propose de lever l'assemblée à 20h26, proposition secondée par madame Audrey Picard.